

Fiche T.3 "Sous-sol"

Structure		Explications
Instances		Les instances concernées ont été identifiées par le groupe de travail "Planification du sous-sol".
Contexte		Entre 2020 et 2022, un groupe de travail "Planification du sous-sol" composé de membres du SDT, SEFH, SEN et SDANA, s'est réuni à plusieurs reprises pour mener une réflexion sur le sous-sol. La fiche de coordination transversale reprend les notions principales qui s'appuient en particulier sur les travaux menés au niveau fédéral (notamment la Stratégie Sous-sol Suisse).
Coordination	Principes transversaux	Les principes s'appuient sur les 3 axes définis dans le contexte de la fiche.
	Marche à suivre : canton	-
	Marche à suivre : communes	-
Documentation		-
Annexe (s)		-
Autres, généralités		Il s'agit d'une nouvelle fiche. L'intégration du sous-sol dans le plan directeur cantonal est primordiale au vu des nombreux enjeux liés à l'utilisation des ressources du sous-sol. Par ailleurs, au niveau fédéral, le sujet est largement discuté. L'intégration d'une fiche de coordination dans le cadre de la présente modification partielle permet d'anticiper les tâches cantonales qui seront définies par la Confédération.